

**Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Question orale de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative à  
l'entretien des avaloirs d'égouts.**

*H. BENMRAH donne lecture du texte suivant :*

*H. BENMRAH leest volgende tekst voor:*

*Comme vous l'avez sans doute remarqué, n'importe où dans la commune, la saleté est omniprésente.*

*Je me suis laissée dire qu'il y avait un réel problème avec les camions utilisés pour différentes fonctions (débouchage des caniveaux et des égouts, ramassage de saleté par des Glutton, ...). Par conséquent, je voudrais savoir combien de ces engins sont, à ce jour, effectivement opérationnels ?*

*Pour le matériel électrique :*

*- La commune possède-t-elle les bornes nécessaires pour recharger ces camions ?*

*La boue a balayé tout le Peterbos lors des intempéries de ces derniers jours, il s'agit, c'est évident, d'un problème d'égouts mal ou pas du tout vidangés.*

*Ainsi, à propos des camions déboucheurs d'égouts :*

*- Est-il exact que sept camions sont actuellement en panne ?*

*- Depuis quand ?*

*- Pourquoi ne sont-ils pas réparés ?*

*- Est-il envisageable de les réparer ou bien le coût s'avérerait-il trop élevé ?*

*- Avez-vous demandé, comme le prévoit la loi, un appel d'offre pour les coûts des réparation ?*

*G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :*

*G. VAN GOIDSENHOVEN leest volgende tekst voor:*

*Suite aux fortes pluies, il est apparu avec évidence que certains avaloirs et bouches d'égout sont régulièrement obstrués par des déchets divers ou parfois même obstrués suite à des chantiers.*

*Pourriez-vous me dire quel contrôle la commune effectue-t-elle pour éviter cette situation ? Des hydrocureuses avaient été achetées de par le passé pour entretenir ces avaloirs, sont-elles toujours utilisées ? Quelles autres mesures sont proposées pour éviter l'obstruction de ces avaloirs et pour, le cas échéant, y remédier ?*

*Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante:*

*De heer schepen NEUZY leest volgend antwoord voor:*

*Je vais tenter de répondre au mieux à vos différentes questions qui peuvent parfois sembler fort confuses.*

*Les véhicules fonctionnels sont au nombre de 89 et sont répartis comme suit : 46 pour le service "Entretien", dont 31 pour le service "Propreté" ; 6 pour le service "Action sociale" ; 22 pour le service "Bâtiments et Logements" et 12 pour le service "Travaux publics".*

*Des 31 véhicules pour l'ancien service dénommé "Transport et Propreté publique", il y a 10 véhicules électriques parmi lesquels : 3 balayeuses, 2 camionnettes, et 5 pick-ups. Les 21 autres véhicules sont : 7 pick-ups 1 MPV, 2 anti-tags, 1 camion-benne, 3 camionnettes, 2 voitures, 1 hydrocureuse, 1 voiture partagée et 3 camions-grappin sur lesquels sera installé un nouveau grappin sur 2 d'entre eux.*

*Les camions en panne sont au nombre de 4, ainsi qu'1 pick-up. Tous les 5 sont en attente d'attribution de marché pour l'entretien, marché qui est déjà en cours. Aussi, je tiens à préciser que nous ne possédons pas de « Glutton » à la commune, contrairement à "l'Agence Bruxelles-Propreté". Trois nouveaux pick-up électriques devraient arriver dans les prochains jours.*

*Oui, nous disposons de suffisamment de bornes de recharges pour les véhicules électriques. Actuellement, il y en a 13 sur le site "Transports" à la Chaussée de Mons, 7 sur le parking de la Maison communale et 2 à la bibliothèque francophone.*

*Concernant vos questions relatives aux hydrocureuses, c'est inexact. Nous n'avons pas 7 hydrocureuses en panne. L'année passée, nous avons au total 2 hydrocureuses, dont un était en panne. Et c'est ce dernier camion qui a été déclassé en début d'année. L'autre, plus récent mais acheté en 2009, est toujours en état et en activité.*

*Concernant les questions de M. Van Goidsenhoven : le Collège peut réfléchir à systématiser les contrôles lors des chantiers, ce n'est pas actuellement la pratique. Jusqu'à présent, les anomalies sont verbalisées sur base de plaintes déposées par les riverains.*

*Les avaloirs bouchés gérés par la région, faisant l'objet d'une plainte reçue par nos services, sont signalés dans l'application « Fixmystreet » afin que les autorités régionales soient correctement informées.*

*H. BENMRAH précise que le problème des égouts est assez important au Peterbos : il n'y a pas d'asphaltage et les égouts sont donc plus facilement bouchés lors des intempéries. A qui doit être relayée cette problématique ? Est-ce au niveau communal ou régional ?*

*Monsieur le Bourgmestre-Président sera attentif à cet état de fait. Dans le contrat de quartier Peterbos, des solutions peuvent aussi être trouvées à ce niveau-là.*